

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Tradcom International en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 06.07.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **05.09.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: M. Pierre-Yves BOURNET
c/o COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION, Rue Langallerie 11, 1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Perrin Habs & Henriod Notaires
1002 Lausanne

(02958788)